

DECRET

**DECRET D/2012/ 1004 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE NATIONAL
DE PILOTAGE POUR L'ASSAINISSEMENT
DES FICHIERS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS
DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution

Vu le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination de Ministres

Vu le Décret D/2011/031/PRG/SGG du 14 février 2011, portant création d'un Haut Commissariat chargé de la Réforme de l'Etat et la Modernisation de l'Administration

Vu le Décret D/2012/003/PRG/SGG du 11 janvier 2012, portant Création, Organisation et Fonctionnement du Comité National de Pilotage pour l'assainissement des fichiers administratifs et financiers de l'administration Publique

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Comité National de Pilotage pour l'Assainissement des Fichiers Administratifs et Financiers de l'Administration Publique les cadres ci-dessous :

Primature

1. Badara DIOUBATE
2. Fatoumata Binta DIALLO
3. Fana CAMARA

Ministère du Travail et de la Fonction Publique

1. Siaka CAMARA
2. Alsény Sékou CAMARA
3. Sékou Rouge CONDE
4. Docteur Jérôme Pamphile LOUA
5. Zaoro DELAMOU
6. Hadyaratou CONDE
7. Djébabou BARRY
8. Hawa Magassouba

Ministère de l'Economie et des Finances

1. Madiou DIALLO
2. Ousmane DIALLO
3. Abdourahmane DIALLO
4. Moussa CAMARA
5. Mama Penda TOURE

Ministère du Plan

1. Daman KOUROUMA
2. Laye TRAORE
3. Abou SOUMAH

Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Abdourahmane CAMARA

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 12 JAN. 2012



Professeur Alpha CONDE